

Chapitre III- La configuration d'une œuvre lexicographique

La lexicographie a connu une évolution assez remarquable depuis ses débuts jusqu'à aujourd'hui. Malgré tous ces progrès et les efforts des lexicographes en vue de produire des dictionnaires qui soient le mieux adaptés aux attentes des usagers et qui aient un espace plus important dans l'enseignement-apprentissage d'une langue. Cependant, il convient de reconnaître aussi que ces ouvrages lexicographiques ont des lacunes voir des limites et qui ne sont pas exempts de reproches et de critiques comme l'illustrent les différentes remarques suivantes :

- La typologie de l'œuvre mal indiquée ;
- Définition imprécise ;
- Absence d'exemples ;
- Manque de systémacité ;
- Absence ou dispersion d'information ;
- Manque de hiérarchisation d'exemples ;
- Problème de lemmatisation ;
- Problème de classement des entrées ;
- Etc.

Au-delà de ces incarnations éditoriales particulières, ces œuvres (le dictionnaire entre autres) présentent cette curieuse particularité d'être un outil d'apprentissage et d'être pensé comme norme. De fait, ce sont de ouvrages que l'on consulte principalement pour découvrir des mots inconnus, des sens nouveaux, mais aussi pour connaître le bon usage, les orthographes exactes et les significations et une fonction de prescription. Il joue donc un rôle normatif et doit refléter les vérités socialement admises sur les mots.

Cependant, toute production lexicographique passe nécessairement par l'utilisation de deux démarches ou deux points de vue issues du courant phénoménologique en l'occurrence l'approche sémasiologique et l'approche onomasiologique. En effet, la conception de ces œuvres obéit à des logiques différentes selon les objectifs qu'un lexicographe voudrait atteindre.

L'onomasiologie : Etude sémantique consistant en une démarche qui part de l'idée, du concept, pour étudier les diverses expressions de la langue. L'onomasiologie s'oppose à la sémasiologie, qui part du signe pour aller vers l'idée. Exemple : chercher dans un dictionnaire tous les noms de figuiers, c'est faire de l'onomasiologie.

La sémasiologie : Etude des significations qui consistent à partir des mots, des formes pour aller vers la détermination du sens. C'est-à-dire, elle va du signe vers le concept. Elle étudie les signes, leur formation, leur évolution, leurs agencements, leur variabilité dans le corpus. C'est la démarche d'un linguiste.

Toutefois, la production lexicographique quel que soit sa nature, sa typologie – dictionnaire, lexique, vocabulaire, glossaire ou encyclopédie - est toujours conçue selon trois éléments principaux conditionnent la configuration d'un outil lexicographique de la langue, la nomenclature, la macrostructure et la microstructure.

III-1- La nomenclature

La notion de nomenclature désigne la liste des formes – mots et éléments de formation – utilisées en adresses. Le terme fait partie de la langue des lexicographes : « La nomenclature du Petit Larousse 1998 a été entièrement réexaminée ».

Un autre critère oblige à approcher avec prudence la notion de nomenclature. Il s'agit des choix rédactionnels opérés en matière de lemmatisation et du nombre de formes rassemblées dans un même article. Dans les ouvrages les plus utilisés, une entrée correspond le plus souvent à un mot ; mais d'autres choisissent de rassembler les mots par familles. Dans certains ouvrages, la nomenclature indiquée correspond à un nombre supérieur à celui des articles, puisque la macrostructure est constituée de mots simples et d'éléments. Ainsi, dans le *Robert méthodique*, l'entrée de Paille sont également traités les mots *paillasson, paillasse, paillé (e), pailler, paillon et paillote*. Dans d'autres cas de figure, les mots apparentés peuvent être regroupés sous une entrée constituée par un élément de formation.

Le phénomène de double structure doit être distingué de celui des « entrées cachées ». Lorsqu'une équipe rédactionnelle choisit de procéder à des regroupements morphologiques par familles, cela fait partie du programme de l'ouvrage, du pacte établi entre les auteurs et les lecteurs. En revanche, les *entrées cachées* sont des unités lexicales traitées à la fin des articles consacrés aux unités dont elles sont dérivées.

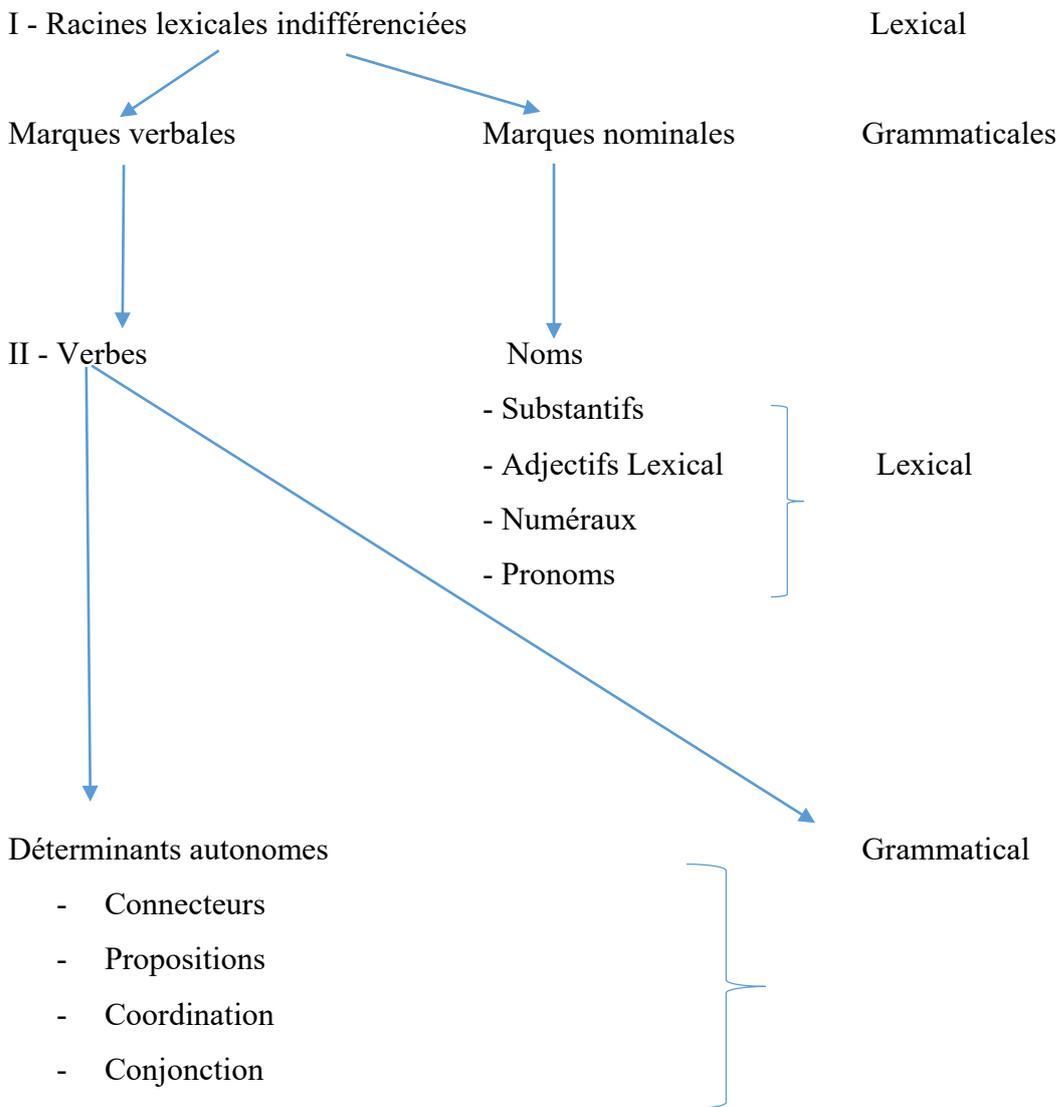
Lors de la réalisation de toute œuvre dictionnaire, il est du devoir des concepteurs de rendre compte de l'organisation de la macrostructure de celle-ci, à savoir :

La nomenclature est constituée de l'ensemble de mots qui figurent comme entrées. Ces dernières forment la tête de chaque article et elles sont souvent de caractère gras. Il est à signaler qu'aucun dictionnaire ne peut contenir dans sa nomenclature tous les mots de la langue, car au moment même de la rédaction de celui-ci de nouveaux mots voient le jour et échappent au lexicographe. S'agissant de la langue Kabyle, notre démarche de classement par ordre alphabétique consiste à concevoir le mot kabyle, entrée du dictionnaire, sans prendre acte de la marque obligatoire (le début du mot). C'est-à-dire effectuer un effacement des marques renvoyant souvent au genre masculin (a, u, i et le *schwa* e) et au féminin (ta, tu, ti).

Le classement se fera alors, sur la base de la première consonne du mot vedette même si d'un point de vue linguistique celle-ci est susceptible d'être un schème dérivationnel nominal ou verbal. Reconnaissons que cela peut induire en erreur des consultants faisant abstraction de l'avant-propos et aux yeux de qui les entrées doivent être livrées dans leur totalité.

Généralement, l'utilisateur d'un dictionnaire se contente de chercher soit l'orthographe du mot, soit sa définition, sans se soucier de sa structure comme le ferait un spécialiste en la matière.

Une fois la question de classement est tranchée, nous pouvons nous résoudre à définir la structure lexicale du mot kabyle comme étant un ensemble de consonnes associées à un triangle vocalique. Sa fonction est de refléter la réalité significative d'une unité lexicale de la langue. À travers elle se dégagent deux formes constituant : l'opposition verbo-nominale, les déterminants autonomes tels que les prépositions, les coordonnants et les conjonctions. Cette interprétation du mot kabyle au sein du système lexical est explicitée par le schéma présenté par (S. Chaker, 1991 : 136).



Les catégories du berbère

Certes, le schéma ci-dessus est très exploitable dans ce que nous entreprenons, mais il se pourrait que nous aboutissions à un modèle de classement partiellement ou complètement différent de celui-ci. En effet, nous aurons à proposer un plan qui découlera essentiellement de l'étude d'un parler (At M'likeche) dans ce qui a trait à la phonétique, à la phonologie et à la morphologie ; n'ayant jamais fait l'objet d'un tel type d'analyse.

Nous inscrivons ce travail dans la perspective d'une contribution, aussi modeste soit-elle, à résoudre la problématique du classement des unités lexicales au sein d'un dictionnaire kabyle. Ce qui permettrait d'atténuer les difficultés rencontrées par des consultants éventuels de ce produit. Rappelons que l'initiative d'éviter le classement par racines, du moins pour le moment, est justifiée par des impératifs d'ordre pratique et pédagogique, car au demeurant la notion de racines reste très abstraite et ambiguë pour le locuteur kabyle, non spécialiste. Pour parer à ce problème, il est préconisé de familiariser l'apprenant avec la notion de la racine dès les premières années de sa scolarisation. Ainsi, au lieu que la racine soit un obstacle elle deviendra un tremplin à l'aide duquel l'utilisateur du dictionnaire pourra utiliser ce dernier avec efficacité et d'une manière autonome.

Pour une meilleure appréhension, nous suggérons aux concepteurs des programmes pédagogiques de consacrer des unités didactiques portant sur la lexicographie dictionnaire comme préalable à l'enseignement du berbère dans tous les cycles. Ces aménagements doivent également se refléter dans les dictionnaires pour un meilleur usage. Ainsi, les didacticiens et les lexicographes devront travailler de concert. L'adoption de l'ordre alphabétique dans la présentation des entrées est préconisée à court terme, même si le kabyle reste cette langue fonctionnant sur la base de racines.

Le classement que nous suggérons s'effectuera sur la base des données alphabétiques. Cependant, le modèle que nous mettrons en exergue doit se faire par le biais d'une méthode qui prendra en considération les spécificités chamito-sémitiques du berbère. Bien que le classement par ordre alphabétique et par racine s'impose à nous, à l'heure actuelle ; il n'en demeure pas moins qu'ils ont leur lot d'insuffisances en termes de production dictionnaire. C'est pourquoi il faut penser à long terme à une démarche qui transcenderait la problématique lexicographique du berbère. Pour le moment, nous croyons qu'un consensus entre les deux classifications serait salutaire. Il pourrait effectivement contribuer à la résolution de ce problème d'ordre organisationnel des entrées dictionnaires pour la langue kabyle.

III-1- La macrostructure

Par macrostructure, on désigne l'organisation générale d'un répertoire et par nomenclature, la liste des entrées qu'il contient, c'est-à-dire l'ensemble des formes (mots, locutions, éléments) répertoriées et faisant l'objet d'un développement lexicographique. Les deux notions sont parfois confondues, mais par macrostructure, on désigne la nomenclature telle quelle est structurée par le choix de l'ensemble à décrire, choix effectué en fonction du public visé (en fonction de la fréquence, du thème, de la zone géographique, etc.).

Ensemble des adresses figurants dans un dictionnaire et constituant la liste des unités de signification définies dans un dictionnaire. Elle signifie aussi la *liste de mots* que contient une œuvre lexicographique.

La macrostructure se réalise à partir de :

- a) - Un corpus descriptif ;
- b) - Introduction méthodologique (voir préambule) ;
- c) - Les normes pour l'utilisation du dictionnaire ;
- d) - Les tableaux des abréviations et des symboles ;
- e) - Les appendices.

Les règles systématiques sont les critères utilisés pour la gestion et le catalogage des unités lexicales ainsi que le dessin des patrons typographiques, le traitement des renvois et d'autres articles nécessaires pour établir la structure du dictionnaire. Cette information est subsumée dans l'introduction méthodologique et les règles d'utilisation de l'œuvre lexicographique.

III-2-Microstructure

Par microstructure, on désigne ce qui ressortit au traitement des mots : il s'agit de l'ensemble des rubriques relatives à une *entrée* et traitées selon un ordre méthodique, récursif et programmé. On peut articuler cette notion avec les deux précédentes comme le fait J. C. Boulanger en distinguant : « la macrostructure, qui présente le modèle théorique retenu, l'architecture formelle de l'ouvrage, la nomenclature, qui concrétise l'ensemble de l'extrait lexical sélectionné et ses compléments non lexicaux, et les entrées, qui sont les unités diversement configurées sur lesquelles portent les prédications articulaires » (1998a : 3).

La microstructure organise les informations contenues dans l'article. À chaque ouvrage correspond un *programme de microstructure* qui rassemble les types d'informations à donner sur les mots de la macrostructure (présence ou non d'informations historiques, de transcriptions phonétiques, etc.). Il comprend un certain nombre de rubriques. On appelle *rubrique* chaque élément d'information consigné à propos de l'unité étudiée. À titre d'exemple, ni les rubriques étymologiques ni les rubriques phonétiques ne sont présentes dans tous les dictionnaires de langue, alors qu'ils ont en commun, pour la plupart, une rubrique « définition ».

L'organisation des éléments qui composent un article lexicographique. Elle est définie comme l'unité autonome qui organise le corpus du dictionnaire. La microstructure est composée de :

- a) - le lemme ou l'entrée ;
- b) - l'étymologie ;
- c) - la prononciation et l'orthographe ;

Etc.

La microstructure d'un article de dictionnaire concerne une unité de traitement lexicographique, une entrée. Il est utile de rappeler que cette entrée se présente sous forme d'un *lemme*. On entend par là, le fait que l'on fasse figurer les unités de discours sous forme canonique : le masculin

singulier pour les substantifs, les adjectifs et les pronoms ; l'infinitif présent pour les verbes. L'entrée dans les dictionnaires amazighs figure pour les verbes à la deuxième personne de l'impératif.

La nomenclature d'un dictionnaire est donc constituée d'entrées qui correspondent à un ensemble de formes lemmatisées. Ce procédé, que l'on dénomme *lemmatisation* ; peut constituer une difficulté pour le lecteur : un apprenant cherchant le sens du mot (lemme) *ulli* se rapportera à la page 654 du Dallet, car rien ne lui indiquera qu'il doit chercher plus haut, page 921 où on trouvera la forme singulière du mot *ulli* configuré sous une autre forme lemmatisée : *tixsi*.

C'est au niveau de la microstructure que les choix rédactionnels, en l'occurrence les notions d'homonymie ou de polysémie, qui conditionnent la réalisation d'un dictionnaire de langue. Il s'agit au fait de stratégie de description du sens que prendra les confectionneurs de l'œuvre. Ils doivent aussi prendre position en faveur d'une approche *fonctionnelle et synchronique* ou adopter une attitude *descriptive plus culturelle*. Car, ce positionnement a des conséquences sur l'analyse des significations. Le support essentiel du descripteur est l'analyse sémantique. En sachant que cette dernière dépend aussi du volet syntaxique, comme le montre l'exemple ci-après : *Tura teqci t tabrat*.

Alami d tura i d-yekker seg yides.

Le lexicographe doit rendre compte de la différence de sens, car les deux unités sont censées être extraites du discours. Est-ce qu'il choisira de les traiter ensemble ou séparément ? Cela dépendra de ses choix, théoriques. Il reste qu'en langue les deux formes sont des unités distinctes : *Tura* est un verbe dérivé de *Aru* employé au prétérit, quant au second *Tura* est un adverbe de temps.

Quand à une même forme, à un même signifiant, correspond deux fonctionnements sémantiques différents, il convient de bien les distinguer. Ici, le traitement homonymique est justifié car le sens des deux unités n'a rien de commun qu'une forme, un signifiant, et que leurs significations sont totalement différentes.

La microstructure dispose d'un certain nombre de rubriques qui ne sont pas toujours présents dans toutes les œuvres lexicographiques, cela dépend de leur nature. Certaines rubriques possèdent un caractère quasi obligatoire, et d'autres semblent plus facultatives. Tout d'abord, dans un dictionnaire le lexicographe configure l'adresse ou l'entrée qui sont obligatoire. Ce sont des mots simples ou composés. Par exemple, l'article d'un dictionnaire monolingue se résumer à une entrée et sa définition. Bien sûr, l'entrée se présente sous sa forme lemmatisée. Mais, qu'elles sont les unités à décrire comme le soulignait Gaudin F 2000 : 119) ? Car, pour lui la notion de mot est trop floue pour être opératoire.

De toute façon, toutes ces questions restent des questions liées à la macrostructure et surcroits celles des confectionneurs de ces œuvres lexicographiques.

IV- L'article proprement dit : la définition

La plupart des mots les plus courants sont polysémiques. Alors, comment sont réparties dans un article les diverses significations qui constituent la matière sémantique de ces entrées ? Les méthodes et stratégies divergent selon le degré de finesse de la description. Mais le problème est toujours le même, il s'agit de rendre compte de manière organisée, de l'ensemble des usages d'un mot que l'on peut rencontrer dans un discours.

La hiérarchisation des sens se fait habituellement selon l'ordre de fréquence, puis historique ou logique. Le lexicographe a le choix d'organiser la présentation des sens d'un mot selon l'histoire (du plus ancien au plus récent), selon la fréquence (du plus fréquent au plus rare), ou selon un ordre logique (du sens propre aux sens figurés). Sous cet aspect, les auteurs n'adoptent pas toujours la même stratégie dans l'ordonnement des significations. De toute façon, toutes les œuvres lexicographiques sont dotées d'une préface (préambule) qui énoncent les choix stratégiques du lexicographe.

Tout d'abord, en ce qui concerne les grandes options possibles, le souci de rendre la consultation efficace et de décrire en premier lieu l'usage contemporain conduit certains auteurs ont accordé le primat à la fréquence. En tout état de cause, les problèmes qui sont, généralement, générés sont ceux ayant trait aux expressions et mots composés. Quant aux auteurs qui privilégient le volet historique des mots est de lister les significations en fonction de leur ordre d'apparition. Sinon, avec l'évolution de la lexicographie en général et surtout l'apparition d'ouvrages spécialisés, l'agencement classique : fréquence, histoire ou logique semble ne tenir pas compte dans leurs travaux.

Quant à la définition lexicographique, celle-ci doit remplir un programme différent des autres sortes de définitions, comme l'illustre celui de la logique. Elle doit en effet expliciter le sens du mot pris lui-même et faire correspondre à une unité supposée inconnue ou mal connue une pluralité d'unités appartenant au même système linguistique, organisées selon les structures syntaxiques de ce système, et qui est supposée capable de déterminer chez le lecteur ou l'auditeur l'élaboration conceptuelle adéquate (Rey, 1977 : 102).

En effet, la définition doit couvrir tout le défini et rien que le défini sans qu'il y ait d'ambiguïté. Le locuteur s'adresse ici à un large public, cela signifie que celui-ci doit trouver toutes les réponses possibles pour pouvoir comprendre la définition du concept en question.

Donc, la véritable définition est celle qui répond le mieux aux exigences de l'utilisateur-lecteur du concept lui-même. Ceci découle du fait que la réalité à appréhender est, le plus souvent, beaucoup plus délicate et plus complexe qu'on le pense. De ce fait, Rey A. souligne à ce propos : « *que la définition est un objet mental relativement simple, lui-même susceptible de définitions relativement simples (...) strictement, il n'y a de définition qu'en mathématiques, car les*

mathématiques sont une construction mentale parfaitement cohérente et dans laquelle la définition a une vertu créatrice : elle crée un concept et le fait fonctionner (...) contrairement, les dictionnaires donnent des équivalences synonymiques ou des gloses métalinguistiques pour des entités imposées au lexicographe qui doit rendre compte du lexique existant sans aucunement créer un système » (1989 : 60 et 61).

Selon ce point de vue, nous pouvons avancer que l'approche faite par Rey s'inscrit dans l'optique de l'école classique qui avantage l'aspect logique des choses. En d'autres termes, il n'y a de véritable définition qu'en mathématiques, car elles assignent des concepts dans un univers abstrait digne d'être défini en tant que tel.

Pour Daniel Péchoin « *la définition ce n'est pas seulement l'équivalence synonymique du concept, c'est également la description métalinguistique du mot outil* » (1989 : 69). Ce qui veut dire que dans un dictionnaire de langue, destiné à un large public, on ne trouve pas uniquement des synonymes, mais aussi des descriptions d'ordre grammaticales telles que celles faites pour des articles de manière générale.

Par contre, J. Picoche fait noter que la définition est un élément de discours entre deux versants, le défini et le définisseur, en écrivant : « *la définition c'est la réponse directe à la question : qu'est-ce que le défini ? Elle doit pouvoir éventuellement se substituer au défini ...* » (1992 : 142). Puis elle ajoute qu'elle [la définition] « *doit être une phrase incomplète, mais rédigée, un syntagme conforme aux règles syntaxiques de la langue (...), donc relevant de la même partie du discours que le défini* ».

D'autres auteurs entendent par définition lexicographique le mot ou les mots donnés comme équivalents du mot à définir. Mais cette définition est liée, de toute évidence, au facteur du sens ou signification des mots, c'est-à-dire, le domaine de la sémantique. Aussi, d'après Rey et Delasalle l'analyse sémantique de l'unité lexicale constitue l'un des objectifs majeurs du projet lexicographique.

Donc, cette analyse réalisée dans le processus de définition est du type synonymique, c'est-à-dire, mettre en valeur les éléments constituant le sens du mot à définir. Le mot sujet à définition est censé être extrait du discours et, bien sûr, présenté comme une inconnue. Mais, à vrai dire, le travail du lexicographe ne fait qu'obéir à certaines règles dictées par la discipline elle-même. Donc, quel que soit la manière dont il procédera dans sa définition du mot, celle-ci demeurera d'une qualité subjective dans son aspect global. Autrement dit, la définition proposée par celui-ci sera toujours dans un contexte limité, car le définisseur ne pourra définir que par référence à son potentiel expérimental personnel.

Enfin, d'après la tradition lexicographique, pour qu'un lexicographe puisse remplir sa mission convenablement, il doit procéder au tâtonnement pour qu'il parvienne à la maîtrise relative de son opération, à trouver la meilleure des équivalences possibles pour le contexte, tout en usant de la vieille formule (tout le défini et rien que le défini).

Après ce bref aperçu sur la définition lexicographique, il nous paraît utile de nous pencher sur la question suivante : qu'est-ce que le défini ? Ceci dans la perspective de compréhension de ce que donne la définition lexicographique dans une optique plus large. S'agit-il ainsi, dans la définition lexicographique, de la dénomination d'une chose en tant que telle ? Ceci d'une part. D'autre part, le défini rentre-t-il dans une forme de relation avec telle ou telle chose ? Donc, selon cette démarche, la définition lexicographique peut renfermer une multitude de formes différentes :

Le dictionnaire de linguistique retient deux types de définitions, « *la définition par référence à la chose que le signe dénote (définition référentielle, définition ostensive) et la définition par le moyen de signes appartenant à un système construit, à une langue artificielle ou métalangue (définition sémantique, définition logique)* » (2002 : 131, 132).

D'après cette définition, nous pouvons constater que ce dictionnaire opte pour une double signification du concept de définition. La première se rapproche nettement du phénomène de la description comme le signalait Pierre Guirraud dans son livre *Structures étymologiques du lexique français*, dans lequel nous pouvons relever la procédure de dénomination des choses sur la base, entre autres, des qualités physiques de l'objet à dénommer. Le cas, par exemple, de l'assimilation des caractéristiques d'un animal à partir de laquelle un terme désignant une plante est forgé, comme dans « *amezzux n tixsi* » en Kabyle (la mâche). La deuxième signification est fidèle au schéma aristotélicien qui est celui de la logique.

IV- 1- Le modèle d'article dictionnaire

A, a

a/ agi

• amqim ameskan // **Md.** *alxem-a izeddi deg usilex¹⁴² n yemqimen imeskanen: wa, ta , d yerbuda: a-tt- a ; a-t-a*

• **a** / ay zdat n tɛra yeskan-d tanzert usiwel // **Md.** *ay argaz ! a tameɛttut ! a leflani.*

a : d tanzert n wahat (wissen), tettuseqdac deg tefyar d-iskanen belli tigawt werɛad ur tfukk ara. Akken tetteddu akk d “la”. // **Md.** *a la yettru weqcic ; a la d-yeqqar fiɛel ; a la d-teddunt.*

• **a** : deg tenfaliyin n ugalli, **Md.** *a wellah, ma teɛdra-tt ! a heqq tagella d lemleɛ i d-ar icerken ! ar imekli-k ar rur-nɛr ass-agi. !*

• **a** / ad: tanzert n wurmir. Nesseqdac **a** amzun s wefran, melmi d-yekka ger tanzert d wemyag akk d wumqim awɛil nɛr “wer”.

Md. *a k-zren medden; Ad- ak-awin d asfel; ad-ak-nɛn.*

• **a** : tanzert n usemlili gar sin yemqimen. // **Md.** *Kif ay aqcic a taqcict.*

B, b

• **bab:** isem am. i d- yemmalen ayla n kra. // **Md.** *bab-is; anwa i d bab-is trawsa- ya; a bab-is mačči n dagi; bab- is, d nekk.*

• **baba** [vava] : is. am. sf. sgt ibabaten // isem-agi d isem gar yesmawen n twacult. **ababat** d- argaz i d-iğğan dderya. **Ababat** ~ iɛiqer, amengur. anamek-is daren d argaz yuren tameɛttut s-yin ġğan- d tarwa, ineggura-agi ad ssawalen i wergaz nni baba.

• **bu:** awal-a ur yettbeddil ara, yekka- d deg taɛrabt. // azal-is d- taluft n wayla. **Md.** *bu yedrimen; bu ɛanut;*

akken ittuseqdac deg tlufa n ueayer (alaqeb). Md. bu idenfiren (bu icenfiren)

bu wanzaqen (bu wanzaren), adg. bu isertuten; bu lefɛayel; bu tissas; bu trugza; butellis; bufsus; bu twenza;

bu txilas, bu leewayer, adg.

1-Mot monoconsonne

U, u

udi [udi], is. am. sf. sgt. udawen // ayefki yendan i d yettaken tawaract n wudi, ayen d-yettifriren deg tfeqlujt n yixi iwimi neqqar udi. S ubrid-nniđen, d yiwen usafar n wučči d yettilin ar wid yesəan lmal ama d-tisita, axelmi nex iḥersiwen n trebga nniđen.

Md. *ndu ay iri efk-d tawaract n wudi akken i tt-nettemenni.*

E, e

ečč [əʃʃ], amy. ud. wis tlata n wannač (tett, učči, aččay, ur yečči)

// **1-** d-tuddma n lqut melmi ara t- iger wemdan ar yimi-s, degs tuffza syin akkin d asebleə. **Md.** *yečča seksu s ibawen ;*

s wudem nniđen : *yečča-t s wallen- is.*

2- tuččit s umata¹⁴³, d-ayen ar yečč uterras di yal taswiet.

2- Les mots bilitères et plus

S, s

taswiet [θaswiθ], is. unt. sf. sgt. tiswiein // **1-** tagnitt. **Md.** *yir taswiet;*

taswiet yelhan;

taswiet n ttiq.

2- akud nex tallit i deg-i d-yeđra kra am taddart, tamdint, tamurt, adg. **Md.** *di teswiet-nni lgirra tudrin n leqbayel akk lluzent axrum;*

Mell-iyi, amek i teddred deg teswiet yecban ta!

D, d

addaynin [a ajnin], is. am. sf. sgt. iddayninen. // anda i iteqqen nex yeggan lmal. Adeg-agi yusa-d deg uxxam aqdim n leqbayel nnig-s tissi nex taerict. Tura iruḥ ad inger, imdanen sseqdacen lkuri i d-yusan di trumit.

Md. *Ad as-tiniđ deg waddaynin i tegned id-nni yezrin; lefhama uddaynin.*

F, f

afeggag [afəgag], is. am. sf. sgt. ifeggagen. // **1-** qqaren awal-agi i tgejdit ufella deg uzetṭa di tmurt n leqbayel.

Md. *at zik qqaren, win yesəan ifeggagen deg wexxam-is yerbeḥ;*

2- lḥerma, tadukli am yifeggagen deg uzetṭa, d nutni i tidet, akken daren *tawacult ma teddukel yiwen ur tt-yettawwed.*

L, l

alemsir [aləmsir], is. am. sf. sgt. ilemsiren // melmi yemzel yikerri aksum tettent medden, aglim ttarrant d alemsir i-ɤef ttɤaman nɤr srusuyen fell-as tessirt iwakken ur tettenkar ara tɤerɤert yemmugen s wakal. **Md.1-** *Alemsir-agi truɤ-as akk taɤuɤt.*

2- *i d-yeqqim d-asired ulemsir, ɤei aniwa ara yezden ibawen.*

alemsir d awal uddis degs sin imeslayan: alem nɤr ag^olim, akk (ti)ssir(t).(ɤer awalen-a: alem, ag^olim d tessirt).

Y, y

ayesmar [aɤəsmar], is. udd. am. sgt. iɤesmaren // amayeg, nɤr iɤes n tamart. **Md.1-** *imi ara yemmet umdan ttcuddun-as ayesmar-is;*

2-*bu iɤesmaren;*

3- *a welleh ar tent-yečča deg uɤesmar seg asmi d-yekkes tuɤmest-is.*

Z, z

azetɤta [a ə a], is. am. sgt. iɤeɤwan // yiwet ger ɤnaei tiqburin di tmurt n leqbayel. garent lɤalat iɤeɤwan iwakken ad ssuɤɤent ibidiyen, iɤuyak d wayen nniɤen ara ten- yeɤren deg usemmiɤ n tegrest,

maca tamurt-nsen d adrar, arnu terfed aɤas ɤef lebɤer.

Md. *azetɤta n teryel.*

M, m

amezzuɤ n tixsi [amə uɤntixsi], is. udd. am. sf. // imɤi ger wiyyaɤ ɤurs lewɤayef ttakent anzi ar imezzuɤen n tixsi. imɤiya gemrent medden i wučči deg kra n tamiwin n tmurt leqbayel.

Md. *tibɤirin useggass-a ruɤent akk d amezzuɤ n tixsi.*

D acu d-tewwiɤ akka a leflani, d-takemmict n tmezzuɤt n tixsi i yewtal.

F, f

tafsut [ɤafsuɤ], is. unt. sgt. tifsutin // aseggas yebɤa ɤef rebɤa talliyin i dgi tella tefsut d-yeskanen belli tagrest teffɤ, anebdu werɤad d-yewwiɤ, rnu d taswiɤt igerrzen akk i wiɤ yettidiren axaɤer tettwenniɤ degs liɤala n tegnewt.

T, t

tejra [ɤəzra], is. unt. sgt. tɤjur. // awal-a yusa-d seg tmeslayt n taɤrabt, anamek-is ayen d-imeqqin ɤur-s lɤedra, ifurkan d yilɤan rnu tettixzif deg igenni.

Md. *aslen, axerrub, azemmur, ulmu, atg..*

D, d

ađu [a u], is. am. sgt. ađuten // yettas-d seg tuzzya n lqaea d- yettlalen deg lihala n tegnawt.

Md. 1- *ađu d-yeffalen;*

2- *Yewwet-it wađu weqcic-a;*

3- *ađu n tikkelt-a yerwi tafellaht.*

(z̄er: *abehri, acelyad, aqebli*).

K, k

tikli [ΘiXli], is. unt. sgt. tikliwin // tilhin, tiddin.

Md.1- *amdan isseqdac atas idaren- is di tikli imi ara iteddu ad d-yeqđu lecral n yal ass.*

2- *tikli n tyaziřt akk d tin n tsekkurt;*

3- *tikli umussu n leerac ass n 14 deg wagur n yunyu 2001.*

G, g

ageffur [agəffur], is. am. sgt. igefran, igeffuren // di tegrest ageffur yettdul atas. Axettur n tegnawt yezmer ad yili deg-s udfel, lgerra, ađu d tlufa d- yettawin asemmid.

Md.1- *idul ugeffur n tikkelt-a ;*

2- *Nnan-d di radyu ad yili ugeffur řef yidurar elayen n tmurt n leqbayel.*

Q, q

qqim [ɔim], amy. // reyyeh. Isem n tigawt-is d tiximit.

Md. 1- *yewwet-it yeqqim din;* 2- *Ar tagara yeqqim ur iruř ara;* 3- *tiximit, teqqimed meqqar steefu akken iwata lhal.*

D, d

ddu [ddu], amy. // lhu.

Md. 1- *Ddu deg webrid-ik ;*

2- *Ddu kan ma nelheq ar din;*

3- *Ddu-d yid-s deg leenaya-k mezzi arnu yettaggad ;*

4- *Ddu s-yagi, ur-k yesri yiwen !*

W, w

wwet [əwwəΘ], amy. // řurs atas inumak.1- *yettwazdex, Md. Aqcic- a yettwazdex s lejnun, awimt ar ccix.*

2- *yeeya, Md. amřar n baba tewwet-it ddunit seg lxedma n tmurt.*

3- *win ur nesēi anezgum řef kra, Md. Dderya tečča aqerruy-is, maena yewwet ddunit s rřkel!*

4- *win ur nesēi zzher, Md. ulac anda ur yexdim ara d acu tewwet-it twenza-s yegguma ad yerbeh.*

5- *ařbak tiyita, Md. Akken kan d- yegg°eđ deg lexla yewwet tameřtut-*

is, iger-itt-id ger wallen-is ad-as yebbru.

6- Akiyyaf n lkif, **Md.** yewwet-as a girru n lkif.

7- acellel, **Md.** tameṭṭut-nni tewwet tabacemmaqt.

8- Asekran, **Md.** gma-s idelli, yewwet-itt-id alami ur iẓer abrid.

9- Aṭan, **Md.** waqila, yewwet-ik lqu.

10- anzar, **Md.** id nni yezrin tewwet lgerra alami kkren iḥumal. **11-** zzeaf, **Md.** taqcict-agi tekkat-itt tgerint, ilaq ad tetteqqel.

ε, ε

uεwij [uɤwiʒ], arb., sgt. uεwijen // uzzlig.

Md.1- Ala uεwij iwimi tessned ;

2-nnix-ak ur teddu ara d wuεwijen;

J, j

tujjya [θuzja], is. unt. sgt. tujjiwin

// hellu, tukksa n waṭṭan.

Md.1- Aseggas-a atan tejjid arnu s-tidet ;

2-Wissen ma yejji deg uxelluy-nni n wassen;

3-Ma tujjya yejji, d acu kan weread yufa iman-is.

N, n

nneema [nəɤma], is. am. sgt. nneami, yusa-d seg tutlayt n taerabt, // rreʒq, lqut, asadur.

Md.1- ass-agi yezzazdeg nneema-s Muqqrان;

2- aḥal d-yerra n lgelbat n nneema jeddi-k aseggas-a?

3- nneema n leewam-agi inuggura txuṣ aṭas, cukter iwexxer lḥal.

Y, y

tayazilt [θaja ilt], is. unt. sgt. tiyuzal nex tiyazilin // tilawin imi ara grent azeṭṭa sseqdacen tayazilt i tuddza n weḍraf akken ad d-tali tididi.

Md.1- tayazilt-a n nnḥas ur ẓayet ara;

2- iεeṭṭel ibidi n tikkelt-a axaṭer terreẓ-as tyazilt-is i yaya;

3- ad d-tawweḍ tallit ur d-yettrimi la tayazilt la azeṭṭa.

I, i

isem [isəm], is. am. sgt. ismawen,

// azal-is yebḍa ɣef sin: **1-** aferdis ger wiyyaḍ deg tjerrumt. Adeg-is yeskan-d tawuri yesea di tjerrumt, ɣurs tlata wudmawen:

a- tawsit: amallay, **Md.** aqcic; unti, **Md.** taqcict

b- amḍan: asuf, **Md.** Argaz ; asget, **Md.** irgazen

c- addad: ilelli, **Md. Aman** ; -

- addad amaruz, **Md. Waman**.

2- Yezmer ad yili berra i tjerrumt Ad yettef adeg-is am awalen n nniden n tutlayt d-yettmeslayen xef tlufa n ddunit. Dagi daxen yesxa sin inumak: isem n timanit, **Md Tawes**, *Lbacir, Muqqrان, atg.* akk d-yisem n trawsiwin, **Md. Taddart-** a isem-is *Tizit*;

IV-2- Commentaires du modèle proposé

Comme le montrent les quelques exemples extraits de notre corpus, la rédaction d'un article dans la langue kabyle ne relève pas de l'impossible vu que les éléments concourant à la conception d'un article dictionnaire sont disponibles dans le Kabyle.

Il est vrai que certains de ces éléments ne sont pas souvent évidents, mais il n'en demeure pas moins que grâce à une réflexion approfondie, le travail peut être du domaine du possible. L'une des difficultés à laquelle est confronté le lexicographe en langue kabyle est l'étymologie par exemple.

En effet, cette langue ne dispose pas d'une tradition écrite qui lui permettrait de remonter à l'origine des mots. Toutefois, il existe une solution à même de parer à cette difficulté. Retracer l'étymologie de certains mots peut se faire par un travail de comparaison inter dialectale. En d'autres termes, lorsqu'il est question de déterminer l'origine d'un mot dans un dialecte donné, un travail d'élargissement aux autres (dialectes) est souhaitable puisque des apparentés existent entre ces derniers. L'exploitation des points d'entrecroisement peut être concluante aussi sur le plan diachronique que synchronique.

Les articles présentés supra tentent à travers leurs définitions de répondre de manière plus au moins satisfaisante à la norme lexicographique. Cela est d'autant plus vrai puisqu'ils sont construits dans le respect des critères logiques ayant trait soit à la définition linguistique soit à la définition métalinguistique. Ces articles se déploient à partir d'un lemme. Cette notion (lemme) représente une suite de caractères alphabétiques formant une unité sémantique et pouvant constituer une entrée de dictionnaire.

L'article d'un dictionnaire s'amorce toujours par un lemme synonyme d'une entrée dictionnaire. Pour une meilleure appréhension des articles que nous avons proposés ci-haut, nous suggérons un plan de lecture à travers l'énumération des principaux points déjà évoqués que nous reprenons en détails ci-après:

IV-2-1- Les lemmes à définition linguistique

Généralement, il s'agit de mots lexicaux, leur définition (énoncé définitoire) s'assimile à des catégories diverses comme nous l'avons déjà expliqué précédemment. A titre d'exemple, les locuteurs kabylophones expliquent souvent le terme « *udi* » (beurre) par un retour à son origine. C'est-à-dire l'acte à travers lequel on fait battre du lait caillé pour obtenir le petit lait duquel est extrait le beurre. Ainsi, le paramètre linguistique investi dans ce cas est l'*analyse* qui consacre l'origine du référent comme trait sémantique. Par contre, les mots (*butissas*, *tafsut*, *ađu* et *tikli*) fonctionnent plus au moins tous selon le modèle de la *caractérisation*.

Quant aux mots (*addaynin, aresmar, tejra, azeṭṭa et baba*) se définissent par leur fonction. Le cas par exemple de « *baba* » (papa) peut être défini soit par une paraphrase « *win i d-ayi d-yesean* » (celui qui m'a enfanté) ou par une antonymie « *baba ~ yemma* » (père ~ mère). L'absence de synonyme autorise le recours à l'antonymie. Sa relation sémantique est du type partie de tout, c'est-à-dire que le lemme « *baba* » entre dans une hiérarchie d'inclusion par rapport au champ lexical de la parenté. Le lemme « *aresmar* » (menton) peut être défini respectivement par une équivalence synonymique « *amayeg* » ou par le composé synaptique « *ires n (t)amar(t)* » (l'os de la barbe), le deuxième énoncé définitoire représente une définition morphosyntaxique.

Les verbes tels que « *ewwet* » (frapper), « *ar* » (acheter), « *ečč* »

(manger) et « *qqim* » (s'asseoir) sont des lemmes qui obéissent à la logique

polysémique en termes de relation sémantique. Autrement dit, il s'agit d'une construction du sens sur la base de l'*analyse*, ce qui est vraisemblablement plus cohérent, car il s'agit de verbes ayant trait au mouvement. Leurs traits distinctifs s'opèrent à partir du primitif sémantique de chacun d'eux et selon leurs contextes discursifs. Ainsi donc, chaque emploi spécifique correspond à une fonction spécifique qui donne au lemme une signification particulière. Toutefois, l'interprétation nous a appris que des ambiguïtés peuvent survenir quant au sens à attribuer à une unité lexicale. Le fait que ce dernier (le sens) dépend de l'intention de communication du locuteur et davantage de la manière dont il est perçu par le récepteur, il peut donner lieu à diverses interprétations. Cela nous amène à conclure que le sens d'un mot doit être appréhendé dans le cadre de la sémiologie de la communication et de la signification, suivant les cas.

IV-2-2- Les lemmes à définition métalinguistique

Le premier article « *a, A* » se conjugue avec une réalité linguistique qui est celle d'un vocabulaire grammatical qui se décrit lui-même (l'autonymie). La particule « *a, A* » prend des formes linguistiques multiples pour répondre à des situations d'utilisations différentes. De même pour toute situation à travers laquelle on utilise des mots grammaticaux pour mieux expliciter le sens des phrases, comme l'illustre le cas du préfixe « *bu* » (celui à..). Ce préfixe n'a de valeur qu'une fois rentré en combinaison avec un substantif ou un adjectif. D'ailleurs de par leur récurrence dans l'usage, ils sont considérés comme indispensables à toutes constructions syntaxiques correctes. Dans ce sillage, les grammaticaux influent sur l'emploi et le sens des entités avec lesquelles ils se combinent. Lorsque par exemple « *a, A* » rentre en combinaison avec un démonstratif « *wa* » (celui-ci), assume l'une de ses diverses

fonctions (voir article dictionnaire supra), ici il est autonymique, car il reçoit une appellation de désignation déictique.

Rappelons que ce modèle de définitions s'articule essentiellement autour de deux types de paramètres :

1- *La désignation* est une opération qui peut embrasser des relations entre *signe* et *signe* comme l'illustre notre exemple de « *isem* » (nom). Ce lemme est un signe grammatical qui remplit une fonction autonymique, c'est-à-dire un discours qui se décrit de lui-même. Cependant, ce même lemme peut se retrouver dans les énoncés définitoires linguistiques quand il remplit les fonctions de nom propre ou de nom commun. Nous avons aussi le modèle prédicatif dont le *signifié* assure la désignation de l'objet à définir, par exemple le terme « *taswiet* » (situation) qui rentre dans la catégorie de définition par équivalence synonymique. Toutefois, ce deuxième procédé de désignation peut prendre différentes formes de définitions à savoir :

a- l'équivalence qui s'applique à cet exemple « *taswiet // tagnitt* » ;

b- signifié « *taswiet // ticki* » (tout à l'heure) ;

c- vouloir dire « *taswiet-nni // lweqt-nni* » (à cette époque-là).

2- *La dénomination* repose essentiellement sur trois éléments de base à partir desquels elle se génère : *dénommer*, *s'appeler*, comme le montre l'exemple :

« *afeggag* » (poutre en bois, qu'on utilise dans le métier à tisser kabyle). Il

acquiert son sens par l'établissement des relations définitionnelles de hiérarchie et d'inclusion (partie de tout). Cet élément fait partie des objets qui composent le métier à tisser traditionnel kabyle. Enfin, nous avons le terme *appellation* tel que représenté dans notre exemple « *butissas* » (homme courageux).

Il est à noter que le paramètre renvoyant à l'appellation porte, généralement, sur un concept générique. Autrement dit, reprenons ce dernier exemple qui implique que tout homme courageux devrait avoir comme appellation « *butissas* ». Donc, avec l'introduction du préfixe « *bu* » (celui à...) dont les substantifs deviennent des adjectifs qui fonctionnent selon le modèle d'appellation.

Ce changement de statut grammatical provoqué par l'introduction du préfixe « *bu* » implique aussi un changement d'ordre sémantico-référentiel. Le substantif en question «

tissas » est un terme dénominatif abstrait qui renferme la caractéristique de courage. Mais dans le cas de « *bu tissas* », cette qualité est attribuée par le biais de l'appellation à une personne connue pour son courage.

| Abréviations et symboles | Tamazight | Traduction française |
|---------------------------------|------------------|-----------------------------|
| Amy. | Amyag | Verbe |
| Md. | amedya | exemple |
| ▶ | asentel | thème |
| Δ | asuddim | dérivé |
| // | anamek | sens |
| / | ažar | racine |
| [...] | API | API |

IV-3- La définition de l'entrée *ax* (acheter)

Exemple d'un article dictionnaire berbère monolingue. Choix d'un verbe dans le parler des Ait M'likeche

ax [aR], rac. /x/.Amy. ▶ anaɖ // I. aksab n trawsa s webrid n tedrimt. Md. *yur axxam s 100 melyun ref lğar-is* . II. **Inumak nniđen**. Md. *yur-d lehna s tsusmi*. III. **Ameskar n yisem n wayen yettidiren**. Md. *Yur tameɛttut*. IV. **Ameskar n war tudert**. Md. *Yur wedfel ref traltin*. V. **Tigawt**. Md. *Yettax abrid-agi myal ssbeh*. VI. **Addad**. Md.1. *Yur-it lhal di fransa*. Md.2. *tux, tux-it*. VII. **Iger asnamkan**. Md.1. *Ax awal (aweši)*, Md.2. *yur tanumi (Tigawt yettwalsen)*. VIII. **Δ. ttwaɣ, myaɣ, msaɣ, tawarit**. Md.1. *tettwaɣ teswiet*. Md.2. *myuxen*. Md.3. *msaxen watmaten*. Md.4. *tawarit n wejrad n tikelta, iman-is*.

La traduction de l'article dans la langue française

Acheter [aʃte], v. impératif, // **I.** s. litt. Entrer en possession de qlq.

Chose au moyen d'argent. Ce qui équivaut à la signification de : rentrer en possession d'un objet matériel ou immatériel. Ex. (Il a acheté une maison pour une valeur de 100 millions sur son voisin). Il a acheté auprès de son voisin une maison d'une valeur de 100 millions. **II. Les sens figurés.** Ex. (il a acheté la paix avec le silence). Il s'est offert la paix grâce à son silence. **III. Sujet animé.** Ex. (il a épousé une femme). Il s'est marié. **IV. Sujet inanimé.** Ex. (la neige a couvert les collines). Il a neigé. **V. Action.** Ex. (il achète cette route chaque matin). Il emprunte cette route chaque matin. **VI. État.** Ex.1.(le temps l'a acheté en France). À cette époque-là, il était en France. Ex .2. (il était déjà acheté). Elle est mariée. **VII. Champs sémantiques.** Ex. (acheter la parole). Obéir (aux conseils). Ex.2. (acheter l'habitude). Avoir l'habitude, s'accoutumer à ...(l'action qui se répète). **VIII. Δ.** Les dérivés: passif, l'équivalence et la réciprocité.Ex.1. la situation est mauvaise. Ex.2. Ils se sont mariés. Ex.3. les frères ne se sont pas mis d'accord. Ex.4. Cette dernière invasion de sauterelles est unique en son genre.

IV-4- Explication et commentaire de l'article proposé

IV-4-1- Choix des exemples

Le choix du verbe *ax* répond à plusieurs considérations parmi les plus importantes, son usage fréquent par les locuteurs et son aspect polysémique. Il est l'un des vocables ayant des occurrences chez les natifs des At M'likeche (*Ibahlal*), tribu ayant servi d'enquête. Ce verbe est également utilisé dans des contextes très différents variant entre sens dénoté et sens connoté. En ce qui concerne le métalangage, nous nous sommes référés à Mammeri M., Boudris B. et Achab R.

IV-4-2- Analyse de la définition proposée

- Pour que l'utilisateur puisse repérer et comprendre l'organisation de la définition et décoder l'article, nous avons proposé des abréviations que nous avons explicitées au préalable.

- L'entrée lexicale désigne un verbe en caractère gras, suivie de la prononciation indiquée entre crochets, les symboles utilisés proviennent de l'Alphabet phonétique international (API). Après la transcription en API viennent respectivement la racine et le thème du verbe à la forme impérative.

- La classe grammaticale du mot est indiquée par : Amy. (Verbe).

- Viennent ensuite, le sens propre et le sens figuré du mot introduit dans des exemples.

- Exemples d'emplois du verbe avec des êtres animés et inanimés.

- Emploi comme verbe d'action, verbe d'état et verbe support.

- Puis suivent deux subdivisions qui introduisent chacune un aspect du champ sémantique de l'entrée lexicale.

- Enfin, la dernière rubrique de la définition indique à la suite d'un triangle, les mots dérivés de l'entrée lexicale principale.

- Tous les exemples sont rendus en italiques.

IV-4-3- Commentaire de l'article

Vu l'absence d'une tradition lexicographique monolingue dûment consacrée en langue berbère, nous nous sommes inspirés de dictionnaires de langue française, tels que Larousse, Le Robert et le Flammarion. En ce qui concerne le métalangage, consistant à nommer les catégories grammaticales du berbère, nous avons emprunté les différentes notions à des chercheurs et à des linguistiques reconnus dans ce domaine comme M. Mammeri, Boudris et Ahab. Les travaux de ces auteurs constituent une référence incontournable pour les locuteurs berbérophones en général et dans l'enseignement de cette langue plus particulièrement.

- 1.** La première subdivision correspond au sens posé du verbe, c'est-à-dire dans son emploi conventionnel tel qu'il est envisagé dans le cadre d'une sémiologie de la communication. Il est question d'abord, d'une définition recouvrant cette signification première du mot indiquant la réalisation concrète et matérielle de l'action. Ce verbe exprime l'activité de l'acte par lequel l'achat d'un bien matériel s'effectue. *ar* (acheter) en langue kabyle dénote le fait qu'une personne rentre en possession d'un bien matériel ou immatériel moyennant une somme d'argent.
- 2.** La thématique de ce verbe selon son sens posé est relative à la description d'un acte de la vie sociale. Le verbe est défini par une paraphrase analytique qui décompose le processus de celui ou de celle qui effectue l'action d'achat. Il se décline comme suit : présence de deux parties (vendeur/acheteur), la première encaisse de l'argent et le second acquiert un bien.
- 3.** Comme toute langue naturelle, le berbère dispose d'emploi polysémique de ses unités linguistiques. Afin de rendre compte des différentes significations de l'entrée proposée, nous avons procédé à l'introduction du verbe dans différents exemples présentant un ensemble plus ou moins exhaustif des contextes de son utilisation.
- 4.** Le verbe peut être associé à des sujets représentant des êtres animés et inanimés. Cela lui confère le statut d'une unité grammaticale très fréquente dans l'usage. Il remplit à la fois une fonction référentielle lorsqu'il renvoie à l'acte de l'achat et une fonction prédicative, celle d'un verbe support (auxiliaire).
- 5.** Sur le plan syntaxique, le verbe peut prendre trois types de fonction selon la position qu'il occupe sur l'axe syntagmatique et son environnement immédiat dans la phrase. Autrement dit, l'expansion qui lui succède peut lui conférer le statut soit d'un verbe actif soit passif ou impersonnel.
- 6.** En dernier lieu, et en attente d'un dictionnaire monolingue kabyle consacré aux synonymes, nous avons jugé nécessaire de donner aux futurs usagers une liste de mots

dérivés recouvrant le champ lexico sémantique du verbe.

Conclusion

En guise de conclusion pour ce cours de lexicographie destiné exclusivement aux étudiants de niveau master langue, variation et aménagement qu'il est loin d'être épuisé. Car, le champ de ce domaine est beaucoup plus vaste pour espérer le couvrir dans toutes ses dimensions. C'est la raison pour laquelle, nous avons réparti ce cours en quatre chapitres à travers lesquels nous estimons avoir touché à l'essentiel.

Nous avons amorcé ce cours par un bref historique de la lexicographie, car en remontant dans le temps permet non seulement de mieux saisir les origines et contours de celle-ci, mis aussi permettre à l'étudiant de situer les débuts de la lexicographie berbère. Une fois que cette dernière est située dans le temps, l'apprenant saura approfondir ces connaissances dans le domaine.

L'idée de cette dite lexicographie berbère qui remonterait vraisemblablement au 12^{ème} siècle de notre ère constituerait une sorte de repère identitaire et linguistique de cette langue ancestrale. Puis, à partir de celui-ci (repère) d'autres productions ont vu le jour au 15^{ème} et 17^{ème} siècle. Et enfin, avec l'arrivée des Français en Algérie toute une série de travaux lexicographiques ont été confectionnés. Ces travaux quelque fois sont de bonne qualité d'autres de mauvaise qualité. Toutefois, cette lexicographie a le mérite d'être produite car elle a pu sauvegarder une bonne partie d'un lexique qui aurait pu disparaître.

Après ce panorama historique de la lexicographie en générale et berbère en particulier nous avons tenté de présenter dans un troisième chapitre les éléments essentiels sur lesquels cette discipline est construite, en l'occurrence la nomenclature, la macrostructure et la microstructure.

Pour terminer enfin par présenter l'art de la définition, surtout celui ayant trait à la lexicographie du domaine amazigh. En effet, nous avons proposé un modèle d'article dictionnaire monolingue à travers lequel l'étudiant pourra amorcer une réflexion. Il est à rappeler que la lexicographie amazigh même s'il a bénéficié d'un héritage assez intéressant du point de vue données lexicales, mais elle reste à être édifiée.

Bibliographie

- Auroux S. et Al.** (1990) : Actes du colloque : *la définition*, organisé par CELEX (Centre d'Études du Lexique) de l'Université Paris Nord les 18 et 19 novembre 1988, éd. J. Chaurand et F. Mazière.
- Béjoin H. et Thoiron Ph.** (1996) : *Les dictionnaires bilingues*, Ed. Duculot.
- Benveniste E.** (1966) : *Problèmes de linguistique générale, I*, Ed. Gallimard.
- Berthet-Martin F.** (1981) : *A propos de jeune fille : remarques sémantiques et lexicographiques*, In Cahiers de lexicologie, Vol. 2, p. 67-77.
- Boisson C. et Al.** (1991) : Aux origines de la lexicographie : Les premiers dictionnaires monolingues et bilingues », In Journal international of Lexicographie, Vol. 24 (a), p. 261-315.
- Carrey E.** (1858) : *Récits de Kabylie : Compagne de 1857*, Ed. Michel Lévy, Paris.
- Corbin D.** (1987) : *Quelques principes descriptifs de la compétence lexicale*, In Gars Université de Provence 5, p. 241-262.
- Corbin D.** (1990) : « Le monde étrange des dictionnaires », In Cahiers de lexicologie n°56, 57, p. 75-108.
- Corbin D.** (1992) : « Sens et définition de la compositionnalité du sens des mots construits », In Linguisticae Investigationes, Vol. XVI : 1, p. 189- 218.
- Corbin D.** (1994) : « Le monde des mots et des sens construits Catégories sémantiques, catégories référentielles », in Cahiers de lexicologie n° 65, p. 231-236.
- Corbin P.** (1989) : « Lire les dictionnaires : Pour la constitution en champs de recherches de la lecture critique des textes lexicographiques français contemporains », In Lexique, France, p. 31-41.
- Cormier Monique C. et Al.** (2003) : *Les dictionnaires Le Robert : Genèse et évolution*, Ed. Presses universitaires de Montréal, Canada.
- Dubois J.** (1997) : *Dictionnaire étymologique et historique du français*, Ed. Larousse, Bordeaux, France.
- Dubois J.** (2002) : *Dictionnaire de linguistique*, Ed. Larousse.
- Druon M.** (1989) : « Dictionnaire de l'Académie : Une magistrature de l'usage », In Lexiques, France, p. 73-77.
- Fradin B.** (1988) : « Décrire un verbe », Revue lexique n° 6, P.U.L., p. 97-138.
- Fradin B. et Al.** (1979) : « Autour de la définition : De la lexicographie à la sémantique », In Revue de Langue française n° 43, p. 103-122.
- Galisson R.** (1987) : « De la lexicographie de dépannage à la lexicographie d'apprentissage : Pour une politique de rénovation des dictionnaires monolingues de FLE à l'école », In Cahiers de lexicographie, Vol. 51, p. 95-118.

- Gaudin F. et Guespin L.** (2000) : *Initiation à la lexicologie française : De la néologie aux dictionnaires*, Ed. deboeck. Duculot.
- Guilbert L.** (1967) : *La créativité lexicale*, Ed. Librairie Larousse.
- Helmy A. I.** (1989) : *Le lexique*, Rennes, France.
- Imbs P.** (1977) : *Le trésor de la langue française* », Ed. Klincksieck, t. 1, Paris.
- Kleiber G.** (1989) : « Y a-t-il encore un sens à parler du sens des mots ? », In *Lexiques*, France, p. 92-96.
- Klieber G.** (1984) : « Dénomination et relations dénominatives », In *langages*, Vol. 76, p. 77-94.
- Klieber G.** (1987) : « Mais à quoi sert donc le mot chose », In *Revue de Langue française*, Vol. 73, p. 109- 127.
- Kowal D. et Al.** (1996) : *La définition : Dans Encyclopédie universalis*, Thésaurus-Index, Paris.
- Lalande A.** (2002) : *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Ed. P.U.F.
- Larousse P.** (1980) : *Le dictionnaire le Petit Larousse en couleur*, Ed.Larousse.
- Lehmann A.M.** (1989) : « Les représentations idéologiques dans le discours du dictionnaire », In *Lexiques*, France, p. 106- 112.
- Larousse P. (1980) : *Dictionnaire le Petit Larousse en couleur*, Ed. Larousse.
- Martin R.** (1969/2) : « Le Trésor de la langue française et la méthode lexicographique », In *Revue de langue française* n° 43, p. 45-55.
- Mazière F.** (1989) : « Une analyse de la définition : Formes, Historicité et Idéologie », In *Lexiques*, France, p. 97- 105.
- Melčuk I., Clas A. et Polguère A.** (1995) : « Microstructure du dictionnaire explicatif et combinatoire », In *référence*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Neubauer A.** (1861) : « Notice sur la lexicographie Hébraïque », In *Journal Asiatique*, p. 47-81.
- Picoche J.** (1978) : *Structure sémantiques du lexiques français*, Ed. Nathan.
- Picoche J.** (1992) : *Précis de lexicologie française*, Ed. Nathan.
- Pruvoust-Beaurain et Al.** (1980) : *Dictionnaire Usuel Illustré de langue française*, Librairie Quillet-Flammarion, Paris.
- Rey A.** (1977) : *Images et modèles du dictionnaire à la lexicologie*, Ed. Armand colin.
- Rey A.** (1983) : *La lexicographie française : Rétrospectives et perspectives*, Ed. Lexique 2, Lille, PUL.
- Rey A.** (1987) : « Le dictionnaire culturel, lexicographique », In *Cahiers de lexicologie* n° 65, Vol. 3, p. 3-50.
- Rey A.** (1989) : « Le français et les dictionnaires, aujourd'hui », In *Lexiques*, France, p. 6- 17.

- Rey A.** (Sd) : « Recherches lexicographiques : Esquisse d'un dictionnaire structural », In *Lexicographica*, Vol. 3, p. 3- 50.
- Rey A. et Al.** (1965) : « Problèmes et conflits lexicographiques : A propos de la définition lexicographique », In *Cahiers de lexicologie* n° 6, Vol. I, p. 1-19.
- Rey A., Guerard F. et Péchoin D.** (1989) : « Lexicographie : Autour de la définition », In *Lexiques*, France, p. 60- 66.
- Rey-debove J.** (1971) : *Etude linguistique et sémiotique des dictionnaires français*, Ed. La Haye, Mouton.
- Rey-Debove J.** (1989) : « Dictionnaire d'apprentissage : Que dire aux enfants », In *Lexiques*, France, p. 24- 30.
- Rey-Debove J.** (1997) : *Le métalangage*, Ed. Armand-Colin.
- Rey-Debove J.** (1989) : *Le traitement analogique dans le dictionnaire monolingue, dictionnaire encyclopédie universelle de la lexicographie t. 1*, Ed. Berlin-New York, Walter de Gruyter.
- Vigner G.** (1989) : « Thèmes, champs lexicaux et activités discursives », In *Lexiques*, France, p ; 134- 145.
- Basset A.** (1922) : *La langue berbère, morphologie, le verbe, étude de thèmes*, Librairie Ernest Leroux, Paris.
- Basset A.** (1934-1935) : « Autour d'une racine berbère », *Annales de l'Institut d'Études orientales*, Paris, Tome I., p.73-76.
- Basset A.** (1945) : « Sur la voyelle initiale en berbère », *Revue africaine*, n°402-403, Alger, p. 82-88.
- Basset A.** (1952) : *La langue berbère*, Ed. Londres.
- Basset R.** (1883-1885-1886-1888) : « Notes de lexicographie berbère », in *Journal asiatique*, Paris.
- Boogert N.V.D.** (1995) : *La révélation des énigmes berbères : Lexique arabo-berbère des XVII et XVIII siècles*, Édition des matériaux berbères, travaux et documents IREMAM n° 19 Aix-en-Provence.
- Boukous A.** (2005) : « Un héritage colonial à revisiter : La dialectologie amazighe », in *Studi Berberi e Méditerranée*, Napoli, p. 119-129.
- Boulifa A. S.,** (1913) : *Méthode de langue kabyle, cours de deuxième année, études linguistique et sociologique sur la Kabylie dans Djurdjura, Textes Zouaoua suivi d'un glossaire*, Jourdan, Alger.
- Boulifa A.S.** (1913) : *Lexique kabyle-français*, Ed. Jourdan, Alger.
- Bounfour A.** (1995) : « Dictionnaires Berbères : Généralités », *Encyclopédie Berbère* n°XV, Edisud, p.2303-2305.

- Bouyahia A.** (1998) : *Comment peut-on compléter le Dictionnaire de J.M. Dallet ?*, Mémoire de D.E.A. Linguistique, Lexicologie, Lexicographie, soutenu sous la direction du Pr. S. CHAKER, INALCO, Paris.
- Chaker S.** (1995) : « Les dictionnaires berbères (autres que kabyles) », Encyclopédie berbère n° XV, Edisud, p. 2308-2310.
- Chaker S.** (2003) : « Autour de la racine en Berbère » In *Folia Orientalia*, Vol. 39.
- Dallet J.M.** (1982) : *Dictionnaire kabyle – français*, Selaf, Paris.
- Dallet J.M.** (1985) : *Dictionnaire français – kabyle*, Selaf, Paris.
- Haddadou M.A.** (1985) : « *Structures lexicales et significations en berbère (kabyle)* », thèse de Doctorat 3ème cycle, Université d'Aix-en-Provence.
- Lanfry J.** (1995) : « Les dictionnaires kabyles (classés selon la date de leur parution) », Encyclopédie berbère n° XV, Edisud, p. 2305-2308.
- Mammeri M.** (1976) : *Tajerrumt n Tmazight : Tantala Taqbaylit*, Ed. Maspéro, Paris.
- Mammeri M.** (1990) : *Lexique: Tamazight / Tafransist, Tafransist / Tamazight*, 3è Ed. Azar, Bejaia.
- Nait-Zerrad K.** (2004) : « Kabylie : Dialectologie », In Encyclopédie berbère, Ed. Edisud, Vol. XXVI, pp. 4067- 4070.
- Serhoual M.** (2001) : « La lexicographie berbère », Revue de la F.L.S.H., de Tétouan, 11, pp. 67-90.
- Serhoual M.** (2002) : *Dictionnaire tarifit / français & essai de lexicologie amazighe*, Thèse de doctorat d'Etat 2 volumes, xxx + 749 p. + 354 p., soutenue à la F.L.S.H. Université Abdelmalek Es-saâdi, Dir. Fernand Bentolila & Miloud Taïfi (février 2002).
- Taïfi M.** (2002) : « De la construction adjectivale en Tamazight : Syntaxe et sémantique de la particule (*d*) », in *Articles de linguistique berbère, mémorial Warner Vycichl, résumé et édité par K. Nait-Zerrad*, Ed. l'Harmattan.
- Taïfi M.** (1988) : « Problèmes méthodologiques relatifs à la confection d'un dictionnaire du tamazight », *Cahiers d'Études Berbères Awal* n° 4, p. 15-26.
- Taïfi M.** (1991) : *Dictionnaire tamazight – français (parlers du Maroc central)*, l'Harmattan-Awal, Paris.
- Vycichl W.** (1957) : « L'article défini du berbère », *Mémorial André Basset*, Librairie Adrien Maisonneuve, Paris, p. 139-146.